

Rapport Annuel 2024 de la Communauté LGBT-Togo

Lomé le, 17 janvier 2025

Note :

À compter du 24 juin 2024, le CLUB 7 JOURS a changé de statut, devenant et représentant toute la COMMUNAUTÉ LGBT DU TOGO. Visitez maintenant notre site officiel <https://lgbt.tg> Les vérifications de documents doivent être effectuées sur le lien : **Votre RG est : 2 0 2 5 1 7 0 A 1 0 1 X**

Table des Matières

1. [Introduction](#)
2. [Méthodologie](#)
3. [Contexte socio-démographique](#)
4. [Cadre juridique](#)
5. [Actions et Initiatives de la Communauté](#)
6. [Témoignages](#)
7. [Défis et Problèmes](#)
8. [Conclusion](#)
9. [Annexe : Projet de Loi de la Communauté LGBT-Togo](#)

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale
dédiée à la représentation et à la défense des droits des
personnes LGBTQ+ au Togo



Introduction

La Communauté LGBT-Togo, une association à but non lucratif basée à Lomé, est la voix des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) au Togo. Les personnes transgenres, en particulier, vivent dans un contexte socio-culturel marqué par la marginalisation et l'exclusion. Être transgenre au Togo signifie souvent faire face à des défis uniques, tels que la difficulté à obtenir des documents d'identité conformes à leur identité de genre, des discriminations dans l'accès à l'emploi, et des violences physiques ou psychologiques.

Les droits des personnes LGBTQ+ font partie intégrante des droits humains universels. Cependant, au Togo, ces droits restent bafoués dans de nombreux cas, malgré les engagements internationaux pris par le pays. Ce rapport vise à offrir un aperçu complet des défis rencontrés, des initiatives prises et des recommandations pour améliorer la situation des droits LGBTQ+.

Dans une dynamique de défense des droits humains, ce rapport met en lumière les efforts constants de la Communauté LGBT-Togo pour bâtir une société où chacun, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre, puisse vivre dans la dignité et la sécurité. Il souligne également le besoin urgent de collaborations nationales et internationales pour garantir une protection efficace des droits LGBTQ+.

Méthodologie

Ce rapport a adopté une démarche analytique et comparative des politiques et lois existantes au niveau national en rapport avec la question de l'homosexualité et les engagements internationaux auxquels le Togo est partie prenante. Cette analyse a reposé sur un examen approfondi des textes juridiques, des rapports internationaux, ainsi que des enquêtes de terrain menées dans différentes régions du Togo.

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale dédiée à la représentation et à la défense des droits des personnes LGBTQ+ au Togo



Les données ont été complétées par des entretiens avec des activistes, des membres de la communauté LGBTQ+, et des experts en droits humains. Il s'appuie également sur des témoignages de personnes concernées, dont beaucoup ont souhaité garder l'anonymat en raison des risques liés à leur orientation sexuelle.

Contexte socio-démographique

Situé en Afrique de l'Ouest francophone, le Togo compte environ 8 millions d'habitants. Selon le recensement de 2022, 49 % de la population est masculine et 51 % féminine. C'est une population très jeune : 40 % a moins de 15 ans et 60 % a moins de 25 ans.

Comme dans beaucoup de pays africains, le poids des traditions culturelles et religieuses demeure important. La sexualité reste un sujet tabou, et les relations entre personnes de même sexe sont particulièrement mal acceptées. Un sondage Afrobaromètre de 2023 révèle que 85 % des Togolais déclarent rejeter totalement l'homosexualité. Ce rejet s'explique par l'influence persistante des valeurs religieuses et culturelles qui considèrent l'homosexualité comme contraire aux "bonnes mœurs", ainsi que par le manque d'informations fiables sur les questions LGBTQ+. Les campagnes de désinformation et les discours publics stigmatisants contribuent également à maintenir un climat de rejet.

Un autre aspect préoccupant au Togo est l'exil forcé de nombreuses personnes LGBTQ+. Confrontées à des discriminations systémiques et à des actes de violence, ces personnes sont souvent contraintes de fuir le pays pour chercher refuge ailleurs. Ce phénomène est particulièrement visible dans les récits des jeunes LGBTQ+ qui, après avoir été rejetés par leur famille et la société, se tournent vers des pays voisins ou européens pour échapper aux persécutions. Cependant, cet exil ne garantit pas toujours une protection suffisante, car les obstacles juridiques et administratifs continuent de les exposer à des difficultés.

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale
dédiée à la représentation et à la défense des droits des
personnes LGBTQ+ au Togo



Cadre juridique

Sur le plan légal, les relations entre personnes de même sexe sont toujours criminalisées. L'article 393 du Code pénal stipule : « Toute personne qui commet un outrage aux bonnes mœurs est punie d'une peine d'emprisonnement d'un à trois ans et d'une amende d'un million à trois millions de francs CFA. » Cette disposition est utilisée pour cibler les personnes LGBTQ+, bien que la constitution togolaise garantisse à tous les citoyens une égalité en droits et en dignité.

En outre, l'article 394 criminalise les activités perçues comme faisant la promotion de l'homosexualité, exposant les activistes LGBTQ+ à des poursuites.

Actions et Initiatives de la Communauté

Sous la direction de notre président, M. Pascal Adamavo, la Communauté LGBT-Togo a mené diverses actions en 2024. Ces efforts ont permis de :

- **Programme AGIR** : Sensibiliser plus de 1 000 jeunes à travers des ateliers éducatifs.
- **Programme Plaidoyer** : Obtenir une reconnaissance accrue sur la scène internationale grâce à des campagnes ciblées.
- **Programme Distribution de Flyers** : Diffuser plus de 5 000 flyers d'information dans plusieurs régions du Togo.
- **Programme Hébergement d'Urgence** : Répondre à environ 60 % des demandes malgré les limites financières.

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale dédiée à la représentation et à la défense des droits des personnes LGBTQ+ au Togo



Témoignages

Afin de protéger l'identité des personnes ayant accepté de partager leur expérience, nous avons choisi de présenter les témoignages de manière anonyme. Ces récits permettent de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les membres de la communauté LGBTQ+ au Togo et de mettre en lumière les enjeux humains derrière les chiffres et les politiques.

- **Témoignage 1 :** « *J'ai été contraint de quitter ma famille après que mon orientation sexuelle ait été révélée par un voisin. Maintenant, je vis dans la peur constante d'être dénoncé ou agressé. La Communauté LGBT-Togo m'a apporté un soutien moral inestimable.* »
 - **Témoignage 2 :** « *Une vidéo sur TikTok m'accusant d'être homosexuel est devenue virale, et depuis, je suis victime d'intimidations et de menaces. La Communauté m'aide à rester en sécurité en me fournissant un lieu d'hébergement temporaire et en m'accompagnant dans mes démarches juridiques pour signaler les abus.* »
 - **Témoignage 3 :** « *Après avoir perdu mon emploi en raison de mon orientation sexuelle, j'ai été sans abri pendant plusieurs semaines. Grâce au Programme Hébergement d'Urgence, j'ai pu retrouver un toit temporaire et bénéficier d'une formation qui m'a aidé à réintégrer le marché du travail.* »
 - **Témoignage 4 :** « *La pression familiale m'a forcé à quitter ma maison. Depuis, je vis dans la clandestinité. La Communauté LGBT-Togo m'a fourni un soutien psychologique et m'aide à envisager des solutions pour mon avenir.* »
 - **Témoignage 5 :** « *J'ai été agressé physiquement en pleine rue à Lomé pour avoir exprimé mon identité de genre. Grâce à l'aide de la Communauté, j'ai pu recevoir des soins médicaux et engager des démarches pour dénoncer cette violence.* »
-

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale dédiée à la représentation et à la défense des droits des personnes LGBTQ+ au Togo



Défis et Problèmes

Pour mieux comprendre les obstacles rencontrés, nous avons compilé les informations issues de nos activités et des interactions avec nos partenaires locaux et internationaux, comme décrit en détail sur notre site : <https://www.lgbt.tg/soutien-et-aide>. Ces interactions incluent des ateliers de formation organisés en collaboration avec des ONG locales pour sensibiliser les communautés aux droits LGBTQ+. À l'international, nos partenariats avec des organisations telles que Amnesty International et Human Rights Watch nous ont permis de recevoir des conseils juridiques, un appui technique pour nos campagnes, et des fonds destinés aux programmes de soutien psychologique. Cependant, ces efforts restent insuffisants face aux défis croissants auxquels nous faisons face. Les principaux défis comprennent :

- **Défis financiers** : Les contributions internationales sont insuffisantes pour couvrir nos besoins croissants (besoin total : 235.214.000 FCFA). Voici les besoins spécifiques pour 2024-2026 :
 - **Hébergement d'urgence** : 35.211.000 FCFA
 - **Sensibilisation** : 70.000.000 FCFA
 - **Santé** : 20.500.000 FCFA
 - **Éducation** : 42.500.000 FCFA
 - **Problèmes de crédibilité** : Les activités de la communauté sont souvent perçues comme des "importations culturelles occidentales", comme en témoigne une campagne virale sur les réseaux sociaux en 2024, accusant la communauté de promouvoir des valeurs contraires aux traditions togolaises. Ces accusations, relayées par des figures publiques, ont renforcé la stigmatisation et compliqué l'acceptation de nos initiatives par une partie de la population.
-

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale dédiée à la représentation et à la défense des droits des personnes LGBTQ+ au Togo



Rapport Annuel 2024 de la Communauté LGBT-Togo

Conclusion

Malgré les défis persistants, la Communauté LGBT-Togo reste déterminée à œuvrer pour un Togo inclusif et respectueux des droits de chacun. En 2024, des initiatives comme le Programme AGIR et le Programme Hébergement d'Urgence ont montré l'impact positif qu'une communauté solidaire peut avoir, même face à des obstacles juridiques et sociaux.

Nous appelons à une mobilisation collective des acteurs nationaux et internationaux pour soutenir la lutte contre les discriminations et promouvoir une société plus juste. Ce rapport est un appel à agir, à sensibiliser et à garantir que les droits humains universels incluent pleinement les personnes LGBTQ+ au Togo.

Nous remercions nos partenaires, nos bénévoles et toutes les personnes qui ont soutenu nos efforts en 2024. Continuons ensemble à bâtir un avenir où chacun, quelle que soit son identité, puisse vivre dans la dignité.

Références

1. Afrobaromètre, 2023. "Tolérance au Togo". Disponible à : <https://afrobarometer.org/publications/tolerance-togo-2023>
 2. Amnesty International. "Rapport annuel sur les droits humains au Togo". Disponible à : <https://www.amnesty.org/fr/location/africa/west-africa/togo/>
 3. Human Rights Watch. "Persécutions contre les personnes LGBTQ+ au Togo". Disponible à : <https://www.hrw.org/togo-lgbtq-rights>
 4. Site officiel de la Communauté LGBT-Togo. "Soutien et Aide". Disponible à : <https://www.lgbt.tg/soutien-et-aide>
 5. Rapport des Nations Unies sur les droits des minorités sexuelles. Disponible à : <https://www.un.org/fr/togo-lgbt-rights>
-

Contact : info@lgbt.tg Site web : www.lgbt.tg

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale
dédiée à la représentation et à la défense des droits des
personnes LGBTQ+ au Togo



Projet de Loi de la Communauté LGBT-Togo

Disponible sur : <https://www.lgbt.tg/imposer-le-changement>

CHARTE TOGOLAISE DES DROITS ET LIBERTÉS

PRÉAMBULE DE LA PROPOSITION DE LA COMMUNAUTÉ LGBT-TOGO

- Attendu que la République Togolaise repose sur des principes de dignité humaine, de justice sociale, de paix, et de démocratie ;
- Attendu que le peuple togolais reconnaît et valorise la diversité de ses cultures, de ses langues et de ses identités, ainsi que l'égalité de tous devant la loi ;
- Attendu que la République Togolaise, en adhérant aux traités internationaux tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, s'engage à respecter et à promouvoir les droits humains fondamentaux ;
- Nous, peuple togolais, proclamons cette Charte des Droits et Libertés pour garantir la pleine jouissance des droits universels et fondamentaux à chaque individu, dans une société juste, inclusive et prospère.

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale
dédiée à la représentation et à la défense des droits des
personnes LGBTQ+ au Togo



PARTIE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Article 1 : Objet de la Charte
 - La présente Charte garantit les droits et libertés fondamentaux à toutes les personnes vivant sur le territoire togolais. Ces droits ne peuvent être restreints que par une loi adoptée dans le respect de la justice, de l'équité et des principes démocratiques.
- Article 2 : Primauté des droits fondamentaux
 - Les droits et libertés reconnus par cette Charte prévalent sur toute disposition législative ou réglementaire qui leur serait contraire.

- Toute personne a le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.
 - Ce droit inclut la liberté de changer de religion ou de croyance, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou ses convictions, individuellement ou collectivement.
- Article 4 : Liberté d'expression et de presse
 - Toute personne a droit à la liberté d'expression, y compris la liberté de rechercher, de recevoir et de diffuser des informations ou des idées par tout moyen légal.
- Article 5 : Liberté de réunion pacifique et d'association
 - Toute personne a droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, y compris la formation ou l'adhésion à des syndicats ou d'autres associations.

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale dédiée à la représentation et à la défense des droits des personnes LGBTQ+ au Togo



PARTIE III : DROITS DÉMOCRATIQUES

- Article 6 : *Droit de vote et d'éligibilité*
Tout citoyen togolais jouit du droit de voter et d'être éligible aux fonctions publiques, selon les modalités prévues par la loi.
- Article 7 : *Durée des mandats*
Le mandat des institutions représentatives ne peut dépasser cinq ans, sauf circonstances exceptionnelles constatées par la Cour constitutionnelle.

PARTIE IV : DROITS À L'ÉGALITÉ

- Article 8 : *Égalité devant la loi*
Tous les individus sont égaux devant la loi. Nul ne peut être discriminé en raison de son origine ethnique, de sa religion, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son identité de genre, de son handicap, ou de tout autre statut personnel.
- Article 9 : *Protection des groupes marginalisés*
L'État prend des mesures pour garantir l'égalité des chances et promouvoir l'intégration sociale des groupes marginalisés, y compris les minorités ethniques et sexuelles.

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale dédiée à la représentation et à la défense des droits des personnes LGBTQ+ au Togo



- **Article 10 : Droit à la vie et à la sécurité**
• Toute personne a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité. Ces droits ne peuvent être restreints que dans les conditions prévues par la loi.
- **Article 11 : Protection contre les traitements inhumains**
Nul ne peut être soumis à la torture, à des traitements ou des peines cruels, inhumains ou dégradants.
- **Article 12 : Garanties en cas d'arrestation ou de détention**
Toute personne arrêtée ou détenue a le droit :
 - a) *D'être informée dans les plus brefs délais des raisons de son arrestation ;*
 - b) *De consulter un avocat et de bénéficier d'un procès équitable ;*
 - c) *De contester la légalité de sa détention devant un tribunal impartial.*

- **Article 13 : Non-discrimination et protection**
• L'État reconnaît et protège les droits des personnes LGBTQ+. Toute forme de discrimination, de stigmatisation, de violence ou de persécution fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre est interdite.
- **Article 14 : Égalité des droits civils**
Les personnes LGBTQ+ ont les mêmes droits que tous les autres citoyens en matière de mariage, d'emploi, d'éducation, et d'accès aux services publics.
- **Article 15 : Sensibilisation et éducation**
L'État promeut des initiatives de sensibilisation et d'éducation visant à réduire les préjugés et à favoriser l'inclusion des personnes LGBTQ+ dans la société togolaise.

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale dédiée à la représentation et à la défense des droits des personnes LGBTQ+ au Togo



PARTIE VII : LIBERTÉS CULTURELLES ET LINGUISTIQUES

- Article 16 : Reconnaissance des langues nationales
 - Le Togo reconnaît et protège les langues et cultures locales, tout en affirmant le français comme langue officielle de l'administration.
- Article 17 : Promotion culturelle
 - L'État s'engage à promouvoir la diversité culturelle comme un atout pour l'unité nationale et le développement.

- Article 18 : Compatibilité avec les engagements internationaux
 - La présente Charte est conforme aux engagements internationaux du Togo, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.
- Article 19 : Révision de la Charte
 - Toute révision de cette Charte doit être approuvée par une majorité qualifiée au Parlement ou soumise à un référendum populaire.
- Article 20 : Entrée en vigueur
 - La présente Charte entre en vigueur dès sa promulgation par le Président de la République.

Conclusion :

Cette Charte réaffirme l'engagement de la République Togolaise à bâtir une société fondée sur le respect des droits humains, la justice et l'égalité pour tous. Elle constitue une avancée majeure dans la consolidation des valeurs démocratiques et de l'unité nationale.

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale dédiée à la représentation et à la défense des droits des personnes LGBTQ+ au Togo



FIN

Rapport Annuel 2024 de la Communauté LGBT-Togo

info@lgbt.tg * www.lgbt.tg

La Communauté LGBT+ Du Togo

Une organisation non gouvernementale
dédiée à la représentation et à la défense des droits des
personnes LGBTQ+ au Togo

